

rantie des principaux prêts hypothécaires. Et comme d'habitude, on voit les prêteurs exiger 6 p. c. pour les prêts sur propriétés en construction. Ainsi nous voyons des prêts de \$12,000, \$9,500 \$5,000 \$4,700 portant 6 p. c. d'intérêt Un seul est à 5 p. c. il est de \$12,000 ; 2 à 5½ p. c. pour \$1,200 et \$8,000 respectivement. Un prêt de \$4,500 porte 8 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$21,300
Assurances.....
Autres corporations.....	15,200
Successions.....	6,000
Particuliers.....	42,975
Total.....	\$ 85,475
Semaine précédente.....	119,496
Semaines antérieures.....	4,890,728

Depuis le 1er janvier 1894.....	\$5,095,697
Semaine correspondante. 1898....	\$126,396
" " " 1892....	157,920
" " " 1891....	53,945
" " " 1890....	88,583
" " " 1889....	84,900
" " " 1888....	85,549
À la même date 1898.....	\$6,910,048
" " " 1892.....	6,705,419
" " " 1891.....	5,600,498
" " " 1890.....	4,161,272
" " " 1889.....	3,082,552
" " " 1888.....	3,553,962

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 27 octobre 1894.

Chez MM. J. B. RESTHER & FILS,
Architectes.

Avenue Impériale.—Une bâtisse en bois et brique à 2½ étages.

Maçonnerie, Chapleau et Lemay.
Autres travaux à la journée.
Propriétaire, Geo. H. Matthews.

Chez M. THÉODOSE DAoust,
Architecte.

Rue St Denis.—Quatre maisons à 3 étages, 8 logements.

Maçonnerie, A. Paquette.
Charpente et menuiserie, J. Jacob.
Couverture et plomberie, Drapeau et Savignac.

Brique, A. Paquette.
Enduits, H. Contant.
Peinture et vitrerie, O. Cauchon.
Propriétaire, P. Larivière.

Rue St Denis.—Deux maisons à 3 étages, 2 logements.

Maçonnerie, A. Paquette.
Charpente et menuiserie, J. Jacob.
Couverture et plomberie, Drapeau et Savignac.

Brique, A. Paquette.
Enduits, H. Contant.
Peinture et vitrerie, O. Cauchon.
Propriétaire, Jos. Jacob.

Rue St-Denis.—Deux maisons à 3 étages, quatre logements.

Maçonnerie, A. Payette.
Charpente et menuiserie, J. Jacob.
Couverture et plomberie, Drapeau & Savignac.

Brique, A. Paquette.
Enduits, H. Contant.
Peinture et vitrerie, O. Cauchon.
Propriétaire, A. Pallascio.

Rue St-Denis.—Deux maisons à 3 étages, quatre logements.

Maçonnerie, A. Payette.
Charpente et menuiserie, J. Jacob.
Couverture et plomberie, Drapeau & Savignac.

Brique, A. Paquette.
Enduits, H. Contant.
Peinture et vitrerie, O. Cauchon.
Propriétaire, Drapeau & Savignac.

Rue St-Denis.—Une maison à 3 étages, 2 logements.

Maçonnerie, A. Payette.
Charpente et menuiserie, J. Jacob.
Couverture et plomberie, Drapeau et Savignac.

Brique, A. Paquette.
Enduits, H. Contant.
Peinture et vitrerie, O. Cauchon.
Propriétaire, Olivier Cauchon.

NOTES

Le conseil de ville de la Côte St-Antoine a décidé de construire un hôtel de ville avec une station de pompes.

La Montreal Cotton Company doit faire construire à Valleyfield, l'année prochaine, un certain nombre de cottages pour ses employés.

Le ministère des chemins de fer et canaux à Ottawa demande des soumissions pour la construction de 5½ milles du canal de la Vallée Trente, sur la division Simcoe et Balsam Lake et aussi pour la construction de 3½ milles sur la division Peterborough et Lakefield.

M. Jos. Reid, construit une manufacture de portes et châssis, à St Jean, près de la gare du Pacifique et M. le shérif Arpin fait faire des travaux de réparations considérables au palais de justice de St Jean.

Le contrat pour la construction de l'école de l'arrondissement No 3, paroisse de St Jérôme, a été accordé à M. Jérémie Lapointe, maire de la paroisse, pour \$740.00.

Le conseil de ville de Victoriaville a décidé de bâtir un grand marché sur l'emplacement où se trouvait autrefois le bloc Foisy.

Les francs-maçons de Toronto, viennent de signer un contrat pour la construction d'un temple maçonnique aux prix de \$250,000.

Le département des chemins de fer et canaux d'Ottawa demande des soumissions jusqu'au 17 novembre pour la construction de deux sections du canal de la vallée de la Trent, la première, de cinq milles et demi, sur la division des lacs Simcoe et Balsam, et la seconde de trois milles et demi, dans la division de Peterboro et Lakefield.

Plans, devis et formules aux bureaux du département. Chèque de \$7,500.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

NOTES COMMERCIALES.

La Dominion Coal Co a expédié de ses mines du Cap Breton près de 750,000 tonnes de charbon, depuis le commencement de l'année.

La graine de lin, au Manitoba, se vend actuellement de \$1.00 à \$1.10 le minot; la récolte est en déficit de 20 p. c. en moyenne dans les Etats voisins, le Minnesota, l'Iowa et le Dakota sud.

Le Commercial de Winnipeg prend à parti les marchands du Manitoba qui achètent dans l'est. Ce n'est pas le moyen, dit le confrère, d'aider au progrès de la province.

Le professeur Robertson doit établir un cours de fabrication de beurre d'hiver à l'école modèle de laiterie de St. Hyacinthe. C'est la première fois que l'on offre à la province de Québec l'enseignement donné déjà dans Ontario et dans le Manitoba. Nous espérons que nos fabricants de beurre sauront en profiter.

L'Australie a essayé d'exporter du bétail vivant en Angleterre. Mais elle a à combattre la distance énorme qui la sépare du marché, et les chaleurs que le bétail doit supporter en passant par le canal de Suez. Le fret, les pertes pendant le transport pèsent lourdement sur ces exportations. Le premier chargement a été vendu à Londres à un prix moyen de £16.14s, tandis que le transport seul coûtait £16.

Un certain nombre de marchands de Manitou, Manitoba, ont adressé aux marchands de gros de Winnipeg une circulaire demandant si ces marchandises ont l'intention de vendre des marchandises aux magasins affiliés au Patrons de l'Industrie. Les signataires intimant que les membres de l'Association Provinciale des marchands détaillants ne feront des affaires qu'avec les maisons ayant répondu négativement à la circulaire.

Les escomptes donnés par les marchands de gros en nouveautés, des Etats-Unis, sont de 2 p c à 10 jours ou 1 p c à 30 jours, net à 60 jours, pour les marchandises vendues net; 6 p c à 10 jours, 5 p c à 30 jours, 4 p c à 60 jours pour les marchandises régulières; 4 p c à 10 jours, 3 p c à 30 jours pour les tapis et prélatrs. Ces escomptes ont été fixés par une entente des principaux importateurs de New-York et de Philadelphie datant de juin 1892 [Monetary Times].

Nous accusons réception de MM. Greenlees frères, fabricants du célèbre whiskey écossais "Claymore" par l'entremise de leurs agents à Montréal, MM. Laurence, A. Wilson & Co., d'un joli album intitulé "A tourist's visit to Argyleshire & West Highlands". Cet album, renferme, richement imprimées et reliées, des vues des principaux points intéressants de la Haute Ecosse, une carte routière de l'Ecosse, et des itinéraires pour touristes prenant de huit jours à trois semaines. Il contient en outre, un éloge bien senti du whiskey écossais et une description avec gravures de la distillerie et des entrepôts de MM. Greenlees frères. Nos remerciements.